

Nous appuierons d'emblée cette mesure. Je note également que le très honorable premier ministre, en juriste de métier, a souligné le fait que l'Orateur doit non seulement être capable d'interpréter le Règlement, mais aussi de bien le préciser lorsque la situation l'exige.

Dans l'art d'appliquer le Règlement avec impartialité et bonne humeur à l'égard de chaque situation, M. Lamoureux a déjà prouvé qu'il était passé maître.

C'est avec un très grand plaisir que nous du Nouveau parti démocratique appuyons sa candidature et lui offrons la collaboration qu'il recevra sûrement de tous les députés.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur Fraser, lorsqu'il fut question, il y a déjà quelques mois, de la nomination d'un Orateur permanent et que le nom de l'honorable Lucien Lamoureux fut mis de l'avant, nous avons été heureux à la pensée qu'il puisse devenir Orateur permanent de la Chambre. De fait, l'honorable Lucien Lamoureux possède des qualités indiscutables qui ont fait de lui, pendant la 27^e législature, un des Orateurs de premier ordre que la Chambre des communes ait connus dans toute son histoire. Il a agi avec impartialité et même si à ce moment-là le Parlement était dirigé par une administration ou un gouvernement minoritaire, l'honorable M. Lamoureux s'est fort bien acquitté de sa lourde tâche en face d'une situation qui était passablement difficile en maintes occasions.

Cette fois-ci, l'Orateur aura à présider les débats d'une législature dirigée par un gouvernement majoritaire, et ce pour la première fois depuis six ans. A ce moment-ci, je crois que l'honorable M. Lamoureux a, encore une fois, toutes les qualités indiscutables pour savoir que nous devons protéger les minorités. Or, nous serons une minorité, et je suis d'avis, bref, je suis convaincu d'avance que l'honorable M. Lamoureux traitera les membres du Parlement, les députés, les élus du peuple, comme ils doivent être traités dans un parlement démocratique. Nous avons été élus par le peuple canadien; l'honorable M. Lamoureux sait cela.

Nous sommes très heureux, nous du Ralliement créditiste, d'approuver pleinement la motion du très honorable premier ministre (M. Trudeau), appuyé par le chef de l'opposition officielle (M. Stanfield), visant la nomination de l'honorable M. Lamoureux comme Orateur de la session qui s'ouvre aujourd'hui.

[M. Lewis.]

Alors, nous souhaitons franc succès à l'honorable M. Lamoureux et nous avons l'assurance que les députés seront traités de façon équitable, en toute justice, pour le bien général de la population canadienne.

[Traduction]

Le greffier de la Chambre déclare la motion adoptée, *nemine contradicente*, et M. Lamoureux, député de la circonscription électorale de Stormont-Dundas, dûment élu Orateur de la Chambre.

M. Lamoureux est conduit au fauteuil présidentiel par le très honorable P.-E. Trudeau et l'honorable Robert L. Stanfield.

• (11.10 a.m.)

M. l'Orateur: Honorables députés, je vous remercie de l'honneur que vous venez de me faire, honneur partagé par ma famille et les citoyens que je représente pour cette législature.

C'est la seconde fois que vous m'éliez au poste important d'Orateur de la Chambre des communes. Je vous suis profondément reconnaissant de la confiance que vous venez de me renouveler. Lors de mon élection comme Orateur de la 27^e législature je me suis engagé à servir la Chambre avec justice, objectivité et impartialité. C'est le même engagement que je renouvelle à la Chambre en cette occasion solennelle. (*Applaudissements*)

Ce sera encore pour moi un honneur et un devoir de protéger les droits et privilèges de chaque député et de préserver nos coutumes et traditions parlementaires. Je suis sûr de pouvoir compter sur la collaboration de tous les députés pour que notre assemblée, dans ses délibérations, observe toujours et au plus haut point le décorum, les convenances et la dignité.

[Français]

Je vous remercie donc, monsieur le premier ministre, et je vous remercie, honorables députés, du grand honneur que vous venez de me conférer.

Je suis évidemment fort sensible aux paroles beaucoup trop élogieuses du très honorable premier ministre (M. Trudeau), et je suis aussi redevable à l'honorable chef de l'opposition (M. Stanfield) qui, en termes beaucoup trop généreux, a bien voulu s'associer à la motion du premier ministre. Vos paroles, monsieur le premier ministre, vos paroles, monsieur le chef de l'opposition, et celles qui